



PastelÉtudes

Formation à la pratique de la paie

Reproduction interdite

# Le contrat d'apprentissage

Alain HENRY

**ERONCES**

# Première application

<b>Age</b>	18 ans
<b>Année</b>	Deuxième année
<b>Effectif</b>	5 salariés.
<b>Taux accident du travail</b>	2,00 %
<b>Versement transport</b>	1,00 %
<b>Mutuelle</b>	Sous la couverture de ses parents

## Deuxième application

<b>Age</b>	26 ans
<b>Année</b>	Troisième année
<b>Effectif</b>	5 salariés.
<b>Taux accident du travail</b>	2,00 %
<b>Versement transport</b>	1,00 %
<b>Mutuelle salariale</b>	15 €
<b>Mutuelle patronale</b>	20 €
<b>Salaires bruts depuis le 1<sup>er</sup> janvier</b>	Selon la grille sans autre composant
<b>Taux de prélèvement à la source</b>	4,20 %

Présentez le bulletin de paie de janvier

## Troisième application

En reprenant les précédentes données et une prime de 100 € en décembre, présentez le bulletin de paie de décembre.

## Quatrième application

En reprenant les précédentes données mais avec une prime de 1 000 € en décembre, présentez le bulletin de paie de décembre.